

ENSEIGNANT EN CENTRE EDUCATIF FERME

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	9741540F Centre éducatif fermé – 40 chemin Morange – Saint Anne
	PRINCIPALES ACTIVITÉS OU TACHES	<u>NATURE DU POSTE :</u> Au sein d'une équipe pluri-professionnelle (éducateurs psychologue, professeur de lycée professionnel, etc.), l'enseignant.e exerce ses fonctions, sous l'autorité fonctionnelle du directeur du CEF et sous l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur de l'éducation nationale en charge du dossier des mineurs suivis dans un cadre pénal. Dans le cadre du partenariat rappelé par la circulaire conjointe entre la PJJ et l'éducation nationale numéro 2015-121 du 3 juillet 2015, un poste d'enseignant est mis à disposition au sein du CEF. L'établissement accueille des mineurs de 13 à 16 ans ou 15 à 18 ans, placés par décision judiciaire pénale dans le cadre d'une alternative à l'incarcération, majoritairement en rupture avec l'institution scolaire depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. <u>MISSIONS :</u> L'enseignant est à l'initiative du projet pédagogique. Il aide à élaborer le projet personnel d'orientation. Il travaille en partenariat avec les collèges d'origine des jeunes afin d'aménager une scolarité en temps partagé entre CEF et l'établissement scolaire quand l'évolution du jeune le permet (accord du magistrat). L'emploi du temps scolaire est organisé avec l'équipe du CEF, en veillant à une répartition harmonieuse avec les autres activités sur la semaine. Les interventions de l'enseignant et des autres formateurs (éducateurs scolaires ou techniques, professeurs techniques) sont complémentaires et coordonnées dans le cadre du projet pédagogique. <u>FONCTIONS :</u> - Elaborer et conduire des évaluations de compétences pour les mineurs accueillis et contribuer à l'élaboration de rapports sur l'évolution du mineur accueilli. - Assurer une part importante des temps d'enseignement aux jeunes qui ne bénéficient pas d'une inclusion scolaire, notamment en effectuant un travail de remédiation aux difficultés d'acquisition. - Promouvoir l'inclusion scolaire et l'insertion sociale et professionnelle. - Accompagner le mineur dans la construction et la réalisation de son projet scolaire et professionnel en lien avec l'équipe pluri professionnelle, la famille et les différents partenaires de la scolarité et de la formation. - Inscrire les temps d'enseignement en complémentarité des autres interventions (activités sportives, culturelles, de citoyenneté, de santé et de prévention). - Participer aux réunions institutionnelles et d'étude de situations. - Contribuer à l'élaboration des rapports d'évolution des mineurs accueillis adressés aux magistrats.

		TEMPS DE SERVICE : il est de 21 heures et se décompose de la manière suivante : - 18 heures minimum devant élèves, organisées de façon à ce que chaque jeune bénéficie d'au moins 15 heures d'enseignement, - 3 heures de suivi individuel du parcours scolaire des jeunes dans le cadre de la scolarisation partagée et de réunions institutionnelles.
	COMPÉTENCES TECHNIQUES REQUISES	- une reconnaissance des publics adolescents en difficulté et la volonté de s'engager auprès d'eux ; - la capacité de concevoir des réponses pertinentes à la diversité des situation de rupture, de mener des actions pédagogiques différenciées et d'élaborer des parcours de remédiation individualisés ; - aptitude à travailler en équipe et à s'intégrer au sein d'une équipe pluridisciplinaire, - la connaissance des mécanismes et des ressources de l'orientation et de l'insertion (CIO, mission locale, etc.) et des institutions de droit commun en formation ; - la capacité de représenter institutionnellement l'éducation nationale auprès de partenaires, de rendre compte, régulièrement, auprès de sa hiérarchie, du travail effectué afin de préserver un partenariat de qualité ; - une bonne connaissance des institutions et du fonctionnement de l'éducation nationale ; - la capacité à s'adapter à une culture professionnelle différente.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Titulaire du CAEI, CAPSAIS, CAPA SH option F ou CAPPEI (parcours EGPA de préférence), milieu pénitentiaire ou centre éducatif fermé). Si le candidat ne détient pas la certification avec le module professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire. Expérience indispensable auprès d'adolescents en situation de grande difficulté scolaire.
	NOMINATION	Poste à profil 1 poste 1 personne. Poste à avis. Affectation prononcée hors mouvement.
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Recueil des candidatures sur l'application GAC https://portail.ac-reunion.fr/gac du 08/06/2021 au 15/06/2021. Joindre lettre de motivation + curriculum vitae. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés. Les avis favorables seront classés.
	CONTACT	Claude GOUDET-TROTET, IEN de la circonscription en charge de l'école inclusive Nord-Est Téléphone secrétariat : 0262 92 99 30